

Les Commissions obligatoires

Commission d'appel d'offres :

Composition :

Président : M. BRUNE

Membres titulaires :

- M. Yves PUJO
- M. Alexandre PUJO-MENJOUET
- M. Philippe VIAU
- M. Claude CAZABAT
- Mme Gisèle DUBARRY

Membres suppléants :

- M. Serge MARQUERIE
- M. Gérard MENVIELLE
- Mme Florence POIZAT
- M. Stéphane BARTHE
- M. Michel MANSE

Rôle : La CAO est une commission obligatoire créée par l'assemblée délibérante afin d'attribuer les marchés publics dont le montant correspond aux procédures formalisées. Cette commission composée d'élus et, le cas échéant, de personnels qualifiés, est nécessaire pour assurer la continuité des achats des EPCI.

Comité technique (CT) :

Composition : **Membres titulaires**

- 1 – M. Jacques BRUNE
- 2 – M. Claude CAZABAT
- 3 – Mme Christelle ABADIE
- 4 – M. Jean-Luc MASCARAS

Membres suppléants

- 1 – M. Serge MARQUERIE
- 2 – Mme Florence POIZAT
- 3 – M. Pierre ABADIE
- 4 – Mme Chantal COLOMES

Rôle : organe consultatif où s'exerce le droit à la participation des agents territoriaux pour la détermination collective des conditions de travail.

Commission intercommunale d'accessibilité

Composition : pas constituée pour l'instant

Rôle : dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ; établir un rapport annuel présenté en conseil communautaire ; faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Commission locale des charges transférées (CLECT)

Composition : pas constituée pour l'instant

Rôle : La CLECT a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Si elle ne détermine par les attributions de compensation, qui seront validées par les exécutifs locaux (conseils communautaire et municipaux), son travail contribue fortement à assurer l'équité financière

entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Commission intercommunale des impôts directs (CIDD)

Composition : pas constituée pour l'instant

Rôle : Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Adhésion à des organismes divers

Au sein des EPCI :

S.M.A.A. (Syndicat Mixte de l'Adour Amont)

Etendue du syndicat : ce syndicat mixte est constitué des 15 EPCI suivants pour tout ou partie des communes membres de leur EPCI situées sur le bassin versant de l'Adour : la CC Aire sur Adour, la CC Armagnac Adour, la CC Astarac Arros en Gascogne, la CC Cœur d'Astarac en Gascogne, la CC Bastides et Vallons du Gers, la CC Luys en Béarn, la CC Nord-Est-Béarn, la CC Côteaux du Val d'Arros, la CC Bas Armagnac, la CC Adour Madiran, la CC Haute-Bigorre, la CC Pyrénées Vallées des Gaves, la CC Aure Louron, la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la CC du Plateau de Lannemezan.

Compétences du syndicat : aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; entretien et aménagement de cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau, y compris les accès ; défense contre les inondations ; protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Délégués titulaires de la CCHB :

- ◆ Claude CAZABAT
- ◆ Brigitte BASCAULES
- ◆ Roland DETHOU
- ◆ Daniel MANSE
- ◆ Florent ANGLADE

Délégués suppléants de la CCHB :

- ◆ Gilles PUJO
- ◆ Alexandre PUJO-MENJOUET
- ◆ Dominique PUJOL
- ◆ Gisèle DUBARRY
- ◆ Thierry BROCA

Syndicat Mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi de Bigorre

Etendue du syndicat : ce syndicat regroupe la Région Occitanie, le Département des Hautes-Pyrénées, la CCHB et les communes de Bagnères-de-Bigorre, Barèges, Campan et Sers.

Compétences du syndicat : syndicat spécialisé dans le secteur d'activité des téléphériques et remontées mécaniques.

Délégués titulaires de la CCHB :

- ◆ Chantal COLOMES
- ◆ Claude IRR

Comité de Direction EPIC « Office de Tourisme Tourmalet Pic du Midi

Etendue de la structure : la CCHB

Compétences : Etablissement Public Industriel et Commercial ayant pour dénomination « Office de Tourisme Tourmalet Pic du Midi » a la responsabilité de développer la fréquentation touristique sur la zone touristique du territoire de la communauté de communes de la Haute-Bigorre.

Conseillers communautaires :

- ◆ Jacques BRUNE
- ◆ Claude CAZABAT
- ◆ Nicole DARRIEUTORT
- ◆ Stéphane BARTHE
- ◆ Christelle ABADIE
- ◆ Alexandre PUJO-MENJOUET

Syndicat Mixte du Conservatoire Botanique Pyrénéen

Etendue : Région Occitanie, Département des Hautes-Pyrénées, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la CCHB, la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la commune de Bagnères-de-Bigorre.

Compétences : ce syndicat a pour objet la création, la gestion, l'animation et le développement du Conservatoire botanique pyrénéen. Il consacre son activité à la connaissance, la conservation, l'évaluation et la valorisation du patrimoine végétal dans toute sa diversité.

Délégué titulaire

- ◆ Stéphane BARTHE

Délégué suppléant

- ◆ François ROUX

Syndicat Intercommunal de la Station du Tourmalet

Etendue : la CCHB et les communes de Barèges et Sers

Compétences : Chargé du service des remontées mécaniques sur les domaines de la Mongie et Barèges, ce syndicat est compétent pour la mise en œuvre de toutes opérations d'aménagement touristique selon les dispositions de l'article 42 de la loi n° 85-30 relative au développement et à la protection de la montagne.

Délégués titulaires

- ◆ Jacques BRUNE
- ◆ Claude CAZABAT
- ◆ Guy DABAT
- ◆ Alexandre PUJO-MENJOUET
- ◆ Brigitte BASCAULES

Délégués suppléants

- ◆ Jean-François RABAUD
- ◆ Stéphane BARTHE
- ◆ Gilles PUJO
- ◆ Thierry BROCA
- ◆ Philippe VIAU

P.E.T.R. Comité Syndical « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur de Bigorre

Etendue : CATLP et CCHB

Compétences : Définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. Le PETR constitue le cadre de contractualisation infrarégionale et infradépartementale des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires. Il participe également, en partenariat avec le PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves à la mise en œuvre du programme LEADER 201-2020 commun aux deux territoires.

Délégués titulaires

- ◆ Jacques BRUNE
- ◆ Claude CAZABAT
- ◆ Nicole DARRIEUTORT
- ◆ Alexandre PUJO-MENJOUET

Délégués suppléants

- ◆ Stéphane BARTHE
- ◆ François ROUX
- ◆ Chantal COLOMES
- ◆ Yannick LE CARDINAL

SYMAT - Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés

Etendue : la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la CCHB et la communauté de communes Côteaux du Val d'Arros

Compétences : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. A des fins de mutualisation des coûts, le syndicat mixte a transféré la partie traitement de sa compétence (centre de tri, transfert, transport aux installations de traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés) au SMTD 65.

Délégués titulaires

- ◆ Jacques BRUNE
- ◆ Claude CAZABAT
- ◆ Roland DETHOU
- ◆ François ABAT
- ◆ Dominique PUJOL

Délégués suppléants

- ♦ Alexandre PUJO-MENJOUET
- ♦ Stéphane BARTHE
- ♦ Serge MARQUERIE
- ♦ Gérard MENVIELLE
- ♦ Julien ROBBE

Au sein des organismes divers :

C.P.I.E. «BIGORRE PYRENEES » - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Etendue : Grand public. Sensibilisation et éducation en milieu scolaire (écoles du département et séjours transplantés) et milieu extra-scolaire (centre de vacances, centre de loisirs) ; organisation et coordination d'actions avec les partenaires du site classé du Vallon de Salut.

Compétences : C'est une équipe de huit permanents professionnels de l'Environnement qui œuvrent depuis plus de 40 ans pour la sensibilisation, l'éducation et la formation à l'environnement de la maternelle à l'enseignement supérieur ainsi qu'auprès du grand public.

Délégués titulaires

- ♦ Jacques BRUNE (Beudéan)
- ♦ Claude CAZABAT (Bagnères)
- ♦ Francois ROUX

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

Etendue : les communes des Hautes-Pyrénées

Compétences : Procédure de demande d'autorisation d'exploitation commerciale, devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Délégué titulaire

- ♦ Yves PUJO

Délégué suppléant

- ♦ Jacques BRUNE

Commission Locale d'Ecobuage

Etendue : les communes de la CCHB

Compétences : Sécurisation de la réalisation des brûlages pastoraux en Haute-Bigorre

Délégués titulaires

- ♦ Florence POIZAT

- ♦ Jocelyne VERDOUX
- ♦ Gilles PUJO
- ♦ Julien ROBBE

Association « Solidarité avec les gens du voyage65 »

Etendue : les Hautes-Pyrénées

Compétences : L'Association a pour objet la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions visant à développer et améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des gens du voyage sur le département des Hautes-Pyrénées, notamment par des interventions sociales spécifiques auprès de la population résidant sur les terrains de stationnement du département, sur les terrains de passage, sur les terrains familiaux et concourant à leur insertion en matière d'alphabétisation, d'accès aux soins et aux prestations sociales, de scolarisation, de formation et d'emploi.

Délégué titulaire

- ♦ Yannick LE CARDINAL

Délégué suppléant

- ♦ Roland DETHOU

Groupe d'Entraide Mutuelle : BIGOR'GEM de BAGNERES

Etendue : les communes de la CCHB avec un accueil complémentaire réservé aux curistes

Compétences : l'association a pour but de favoriser l'entraide mutuelle pour permettre à des personnes adultes souffrant ou ayant souffert de troubles psychiques de se réunir pour créer des situations conviviales et harmonieuses, et pour proposer des activités culturelles, sociales et d'entraide réciproque permettant aux adhérents de sortir de l'isolement et de retrouver du lien social.

Délégués titulaires

- ♦ Chantal COLOMES
- ♦ Julien ROBBE

Association l'Alouette à Campan

Etendue : enfants du territoire + occasionnels

Compétences : Centre multi-accueil accueillant les enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

Délégué titulaire

- ♦ Jean-François RABAUD

Syndicat Départemental des Stations de Sports d'hiver des Hautes-Pyrénées

Etendue : Communes d'Aragnoet, Bagnères-de-Bigorre, Barèges, Cauterets, Saint-Lary-Soulan, Gavarnie Gèdre, Campan, Syndicat mixte du Hautacam, CC Neste Barousse, CC Pyrénées Vallées des Gaves, Syndicat intercommunal des domaines skiables de Cauterets et Luz Ardiden.

Compétences : Etablir des relations étroites entre ses membres ; représenter les stations membres devant les pouvoirs publics et soutenir les intérêts définis d'un commun accord de ses membres auprès des autorités compétentes ; représenter les stations auprès des groupements et organismes susceptibles d'intervenir dans leur développement et leur promotion tant en France qu'à l'étranger.

Délégué titulaire

- ♦ Guy DABAT

Délégué suppléant

- ♦ Alexandre PUJO-MENJOUET

S.D.E. Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées

Etendue : les communes des Hautes-Pyrénées

Compétences : Organiser le bon fonctionnement et le développement de la distribution publique d'électricité ; exécuter des travaux d'extension, d'amélioration, de rénovation et de perfectionnement des ouvrages d'éclairage public et d'en assurer la maintenance ; compétences optionnelles pour la distribution du gaz, distribution de chaleur et mise en place de bornes de distribution de l'énergie électrique ; accompagner le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie ainsi que le déploiement des réseaux numériques et de communication.

Délégué titulaire

- ♦ Jacques BRUNE

Au sein des établissements publics de santé :

Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de "Bagnères-de-Bigorre » :

Etendue : Le conseil de surveillance comprend trois catégories de membres : des représentants des collectivités territoriales, des représentants du corps médical et des personnels hospitaliers, des personnes qualifiées et des représentants des usagers.

Compétences : Le conseil de surveillance se prononce sur les orientations stratégiques de l'établissement et exerce un contrôle permanent sur la gestion et la santé financière de l'établissement. Il délibère sur le projet d'établissement, le compte financier et l'affectation des résultats, le rapport annuel, les orientations. Il donne son avis sur la politique d'amélioration de la qualité, de la gestion des risques et de la sécurité des soins.

Délégué titulaire :

- ♦ Laurence LAFFORGUE

Conseil de surveillance du Centre Hospitalier "Le Montaigu" Astugue :

Etendue : Le conseil de surveillance comprend trois catégories de membres : des représentants des collectivités territoriales, des représentants du corps médical et des personnels hospitaliers, des personnes qualifiées et des représentants des usagers.

Compétences : Le conseil de surveillance se prononce sur les orientations stratégiques de l'établissement et exerce un contrôle permanent sur la gestion et la santé financière de l'établissement. Il délibère sur le projet d'établissement, le compte financier et l'affectation des résultats, le rapport annuel, les orientations. Il donne son avis sur la politique d'amélioration de la qualité, de la gestion des risques et de la sécurité des soins.

Délégué titulaire :

- ♦ Laurence LAFFORGUE

Au sein des établissements publics d'enseignement :

Conseil d'administration du lycée Victor Duruy

Délégué titulaire :

- ♦ Stéphane BARTHE

Délégué suppléant :

- ♦ Patricia SENTUBERY-CHAGNOT

Conseil d'administration du collège Blanche Odin

Délégué titulaire

- ♦ Eric DUPUY

Délégué suppléant

- ♦ Daniel MANSE